

Commission Sportive Jeunes

Président : M. BUCHETON Alain

Conseiller Technique Départemental DAP : M. TREPKA Nicolas

Conseiller Technique Départemental PPF : M. LEMERCIER Sébastien

Educateur Sportif : M. ARCHAMBAULT Anthony

Architecture Plateaux, Critériums, Championnats : MM. BUCHETON Alain, TREPKA Nicolas, ARCHAMBAULT Anthony, BERNARD Laurent

Article 38

Elle est chargée de l'organisation et de la gestion de toutes les compétitions jeunes du District.

- Elle propose au Comité de Direction le calendrier général des compétitions départementales jeunes, établi dès que sont connus les calendriers nationaux et régionaux.
- Elle suit tous les problèmes liés aux rappels de calendrier et statue sur les dates des matchs remis et reportés aux dates prévues au calendrier général.
- Elle étudie les modifications du calendrier général consécutives aux conditions climatiques et autres évènements exceptionnels.
- Elle organise toutes les compétitions de la compétence du District.
- Elle valide les engagements aux championnats et aux coupes. Elle en définit les groupes.
- Elle juge en première instance tous les litiges, sauf les questions techniques et les dossiers visant la qualification des joueurs concernant les matchs de sa compétence.
- Elle procède aux homologations des résultats, établit les classements des championnats et en assure la publication dans l'organe officiel du District.